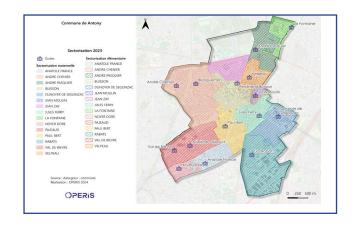






Des études pour anticiper les besoins futurs

Sous-préfecture des Hauts-de-Seine, la ville d'Antony est située au sud de Paris à 8 km de la porte d'Orléans et compte près de 62 000 habitants. La commune dispose sur son territoire de 15 écoles maternelles et de 14 écoles élémentaires publiques. La population d'Antony connaît une croissance positive et continue, liée au regain d'attractivité de la ville. Des questions se posent sur l'impact qu'auront les dynamiques sur les effectifs scolaires des prochaines années.



Une première collaboration réussie

Dès 2021, le bureau d'études d'Operis spécialisé dans les études scolaires a été sollicité par la directrice de l'éducation de la ville d'Antony. Le contexte était l'ouverture prochaine du groupe scolaire Jean Zay et des questions sur la pertinence du découpage des secteurs scolaires autour de ce futur établissement.

Cette première étude a permis de valider l'approche d'Operis et de démontrer la qualité des livrables fournis à chaque étape. Les résultats ont aidé les élus et la direction de l'éducation à prendre les meilleures décisions concernant la redéfinition des secteurs scolaires. Plusieurs critères ont été pris en compte : naissances, distance entre l'école et les habitations, répartition des élèves par quartier, taux de scolarisation et évolution des effectifs entre les différentes classes d'âge et enfin programmation importante de logements sur la ZAC d'Antonypole.

Face au succès de cette première collaboration, la direction de l'éducation a de nouveau fait appel au service de prospective scolaire d'Operis en 2023. Cette fois, il s'agissait d'étudier le redécoupage du secteur Sud de la ville, qui allait être impacté par des projets d'urbanisme (création du nouveau quartier Antonypole) et qui rencontrait déjà des difficultés dans deux groupes scolaires. L'étude a également permis de déterminer le nombre de classes nécessaires pour un futur groupe scolaire prévu dans un quartier en construction près d'une nouvelle station de métro.



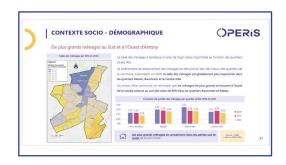
Fort de nombreuses années d'expérience, le service d'études scolaires d'Operis a développé une méthode efficace qui répond précisément aux besoins des collectivités. Chaque projet suit cette démarche qui intègre des éléments essentiels comme la prise en compte des enjeux locaux et des attentes des représentants de la commune.

Les points d'avancement réguliers et la disponibilité des chargés de mission sont particulièrement appréciés par les services scolaires des communes. La qualité du travail repose également sur les données fournies par les collectivités. La direction de l'éducation d'Antony, consciente de cette importance, a veillé à transmettre des informations complètes et fiables aux experts d'Operis.

L'analyse territoriale : une étape fondamentale

La réalisation d'un diagnostic territorial constitue la deuxième phase de toute étude de prospective scolaire menée par Operis. La ville d'Antony a particulièrement apprécié les documents présentés à l'issue de cette étape.

Ce travail a non seulement confirmé des analyses réalisées par d'autres services de la commune, notamment dans le cadre de la



Convention territoriale Globale avec la CAF, mais il a aussi dépassé le simple cadre de la sectorisation scolaire. Il a offert une vision plus large pour les politiques publiques grâce à une meilleure compréhension des habitants et de leur répartition par quartier. La méthode et les résultats ont d'ailleurs été présentés à l'ensemble des directeurs et directeurs généraux adjoints de la ville.

Des résultats à la hauteur des attentes

La seconde étude portait principalement sur les besoins d'accueil pour un futur groupe scolaire prévu dans le secteur Sud de la ville. Elle visait aussi à anticiper les besoins en matière de sectorisation dans une zone en pleine transformation.

Les résultats ont pleinement satisfait la direction de l'éducation d'Antony, qui dispose désormais d'une vision claire de l'évolution des effectifs scolaires et de leurs impacts potentiels sur le découpage des secteurs et les écoles de la ville. Il est déjà prévu que la direction de l'éducation et les élus s'appuient sur ces documents lors de leurs futurs échanges avec les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves.

« Le bureau d'études d'Operis possède une expertise qui lui permet de fournir des éléments clairs, objectivant les décisions et les confortant sur un sujet sensible pour notre démographie scolaire et à fort enjeu politique. Un soutien précieux ! »

Maëlle ADENOT, Directrice de l'Education - Ville d'Antony

